

LE GRAND PERIGUEUX
1 bd Lakanal – BP 70171 – 24019 - PERIGUEUX

DELIBERATION DD185-2018

Nombre de membres du conseil	
en exercice	95
Présents	58
Votants	71
Pouvoirs	13

Date de convocation du Conseil du Grand Périgueux
le 14 décembre 2018

LE 20 décembre 2018, Le CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU GRAND PERIGUEUX, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur AUZOU

OBJET : ELECTIONS DES REPRESENTANTS DU PERSONNEL AU COMITE TECHNIQUE DU GRAND PERIGUEUX – POINT D'INFORMATION

M. Jacques AUZOU, Président
Christian LECOMTE, Secrétaire

Mmes BOUCAUD, GONTHIER, PASQUET, DE PISCHOF, BELOMBO, CONTIE, ROUFFINEAU, FAURE, GATAULT, CHABREYROU, BORAS, DARTENCET, LABAILS, LEON, MONTEIL-MAYAUD, PERRAUD-DAUSSE, RAT-SOULIER, DORET, PAUL, SALOMON.

MM. MOTTIER, CURNIL, RAYNAUD, SUBERBERE, PASSERIEUX, CHERON, TESTUT, DOBBELS, ROUSSARIE, MARTINEAU, SCHRICKE, DENIS, FRADON, LEGAY, MOTARD, LE PAPE, PUYRIGAUD, CHASTENET, AUDI, BARBANCEY, CIPIERRE, GIRAUDEL, MOSSION, ROUQUIE, TENAILLON, TALLET, RAUZET, LARENAUDIE, COLLINET, LAROCHE, BUFFIERE, RATIER, GENDRE, GEORGIADIS, LE ROUX, CACAN.

ABSENTS :

Mmes : SALINIER, KERGOAT, MOULENES, TOULAT, ROUX, DECABRAS.

MM.: BUISSON, LE MAO, BEYLOT, DESPLAT, BONNET, LARRE, BREAU, GARRIGUE, BERIT-DEBAT, BELLEBNA, PROTANO, GEOFFROY, LACOSTE, MERILLOU, COUDERC, DUNOYER, KHAIRALLAH, MACARY, LE VACON, MALLET, MATHIEU, GUILLEMET, LOURD, REYNE, GRELLETY, USCAIN, COLBAC, DUCENE, HERBRETEAU, MONTORIOL.

POUVOIRS :

Mme MOULENES	Pouvoir à	M. LE PAPE	M. DUCENE	Pouvoir à	M. LECOMTE
M. BELLEBNA	Pouvoir à	M. ROUSSARIE	M. GARRIGUE	Pouvoir à	M. FRADON
M. BUISSON	Pouvoir à	Mme PAUL			
Mme SALINIER	Pouvoir à	Mme GONTHIER			
Mme DATRIER	Pouvoir à	Mme DARTENCET			
M. MONTORIOL	Pouvoir à	Mme FAURE			
M. BREAU	Pouvoir à	M. MOTTIER			
M. LE MAO	Pouvoir à	M. DOBBELS			
M. MACARY	Pouvoir à	Mme BORAS			
Mme TOULAT	Pouvoir à	M. MOSSION			
M. HERBRETEAU	Pouvoir à	M. LE ROUX			

**OBJET : ELECTIONS DES REPRESENTANTS DU PERSONNEL AU COMITE TECHNIQUE
 D'INFORMATION**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Considérant que le 6 décembre se sont tenues les élections des représentants du personnel au comité technique du Grand Périgueux.

Qu'un seul syndicat représentatif a présenté une liste, il s'agit de l'UNSA (Union Nationale des Syndicats Autonomes).

Que les opérations de vote se sont déroulées de deux manières, par correspondance pour les sites et services extérieurs et à l'urne au siège de l'agglomération.

Que les résultats sont les suivants :

	Nombre d'électeurs inscrits	Participation	
Vote par correspondance	403	170	42.1%
Vote à l'urne	93	61	65.5 %
Total	496	231	46.5 %

Résultats des votes	
Nombre d'enveloppes recensées	231
Nombre d'enveloppes comportant des votes blancs ou nuls (radiation ou adjonction de noms, signe distinctif, ...)	62
Total des suffrages exprimés	169

Soit 34 %

Les représentants du personnel élus au comité technique sont :

Membres titulaires	Membres suppléants	Liste
LAPIERRE Cyril	MALTERRE Jean-Jacques	UNSA
GOSSET Christine	VILSOLVIE Elisabeth	UNSA
REVEILLHES Véronique	BENTO Sylvie	UNSA
PLANTAK Pascal	LASSEOUGUE Eric	UNSA
FAURE Sylvie	ESCURIOL Véronique	UNSA
LOPES Nelly	LOCHOU Caroline	UNSA

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE APRES EN AVOIR DELIBERE :

- Prend connaissance des résultats des élections professionnelles du Grand Périgueux

Adoptée à l'unanimité

Délibération publiée le	09 JAN. 2019	Pour extrait conforme	09 JAN. 2019
Délibération certifiée exécutoire à compter du	09 JAN. 2019	Périgueux, le	09 JAN. 2019

Le Président
Jacques AUZOU



Envoyé en préfecture le 10/01/2019

Reçu en préfecture le 10/01/2019

Affiché le



ID : 024-200040392-20181220-DD1852018-DE